VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY

Objet : Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle pour la médiathèque - "Une histoire du soleil"

LE MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY

Vu, les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu,

La délibération n° 2020.00052 du 15 juillet 2020 donnant délégation au Maire en vue de prendre, lorsque les crédits sont inscrits au budget toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur ou égal au seuil de transmission au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité (seuil défini par l'article D. 2131-5-1 du Code général des collectivités territoriales), ainsi que

toute décision concernant leurs avenants ;

Considérant, que la saison culturelle de la Ville de Saint-Genis-Pouilly nécessite de programmer des spectacles à la médiathèque,

DÉCIDE

Article 1 D'approuver la convention avec :

la compagnie Léopoldine Papier

Représentée par Florence Villani, en qualité de présidente

En vue du spectacle Une histoire du soleil, suivi d'un atelier d'initiation au pop-up Le samedi 29 avril 2023, à 11h et à 14h30 à la médiathèque George Sand, 9 rue de Gex, 01630 Saint-Genis-Pouilly.

Aux conditions suivantes: 543,60 euros toutes taxes comprises.

Article 2 Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et/ou de sa notification et publication, sans avocat sur le portail Télérecours Citoyen www.telerecours.fr ou auprès de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lyon, Palais des Juridictions administratives, 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03.

Article 3 Il sera rendu compte de la présente décision au conseil municipal de la commune de Saint-Genis-Pouilly.

Une copie en sera adressée à :

Monsieur le Sous - Préfet de l'arrondissement de Gex,

Monsieur le Receveur Municipal de Gex,

Aux archives.

Fait à SAINT-GENIS-POUILLY, le 7 Février 2023

RECU EN PREFECTURE BERTRAND

Le 21 février 2023

VIA DOTELEC - FAST Actes

001-210103545-20230202-C0002440-AU